

23 Décembre 2021
Janvier 2022

Les Échos de la RIVP

Le Journal des locataires



Les nouvelles énergies à la RIVP

p. 4



Les transitions urbaines

p. 5



L'occupation temporaire : de nouvelles idées

p. 12

DOSSIER SPÉCIAL

LA BONNE AIDE AU BON MOMENT

RIVP



Éditorial

Difficultés d'accès à l'emploi, séparation, décès d'un proche, maladies... nombreux sont les aléas de la vie qui peuvent nous fragiliser.

Des solutions existent. Pourtant, par méconnaissance, peur de la stigmatisation ou encore découragement face aux démarches administratives, nombreux sont ceux qui ne font pas valoir leurs droits. Pour exemple, le taux de non recours à des aides aussi essentielles que le RSA (Revenu de solidarité active) ou la CMU-C (Couverture maladie universelle complémentaire) est de plus de 30%. À 70 ans, un tiers des assurés n'ont pas encore fait valoir tous leurs droits à la retraite !

Nous avons décidé de consacrer ce numéro des Échos à cette thématique des droits sociaux : vous y trouverez des informations sur les aides liées au logement. Le centre d'action sociale de votre ville ou de votre arrondissement est à votre disposition pour identifier l'ensemble de vos droits, vous aider dans vos démarches ou vous orienter vers les bons partenaires.

Les services de la RIVP demeurent également à vos côtés pour étudier toute solution en cas de difficulté financière, comme un étalement de règlement de loyer... Enfin, n'hésitez pas à consulter le portail mesdroitssociaux.gouv.fr qui vous permettra de simuler vos droits.

Vous découvrirez également au fil des pages des initiatives solidaires mises en place au bénéfice du lien social ainsi que des opérations d'occupation temporaire qui permettent d'accueillir et d'accompagner des publics en situation de grande exclusion.

L'innovation est aussi à l'honneur, qu'elle ait vocation à faire diminuer les charges en installant des kits d'économies d'énergie ou à mener une réflexion avec d'autres acteurs sur l'évolution de la ville et en lançant un appel à projet pour réinventer l'usage de nos parkings vacants.

Très bonne lecture.

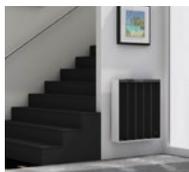
Christine Laconde
Directrice générale



►3

PATRIMOINE

De nouveaux programmes vertueux



►4

ACTU

Des innovations au service des énergies



►5

RENCONTRE AVEC...

Quand les transitions urbaines deviennent concrètes



►6

EN DIRECT

Créer du lien, c'est important !



►7

VIE DE QUARTIER

Plus de lien grâce à la création



►8-11

DOSSIER

La bonne aide au bon moment



►12-13

DÉCRYPTAGE

L'occupation temporaire : le plein d'idées pour des locaux vides



►14-15

DE VOUS À NOUS

Jetez un œil, c'est conseillé !

Décembre 2021-Janvier 2022

N° 23

Les Échos
de la RIVP

Le journal pour les locataires de la RIVP

Pour nous contacter : servicede.communication@rivp.fr

Directrice de la publication : Christine Laconde • Comité de rédaction : la direction de la communication - Gwenaëlle Joffre, Antoine Le Mao, Yannick Gaillard • La RIVP remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de ce numéro • Réalisation : EPCOM • Crédit Photos : Christophe Demonfaucou, Shutterstock.

Ce document est imprimé sur papier recyclé CONDAT SILK 135 g, issu des forêts gérées durablement. Ces encres sont essentiellement végétales, les déchets récupérés et recyclés.

DE L'UTILE À L'AGRÉABLE

De nouveaux programmes vertueux

Zoom sur 3 nouvelles réalisations, menées par ou pour la RIVP, qui mettent l'accent sur le confort de vie et le respect de l'environnement.

Une superbe réalisation rue de Charenton

Livrée en mars, la nouvelle résidence du 123 rue de Charenton propose **23 logements sociaux et 2 commerces**. Derrière son élégante façade de briques et son motif en losanges, des appartements (T1 à T5) aménagés à partir de matériaux biosourcés (revêtement de sol, menuiseries). La toiture végétalisée est équipée de panneaux solaires pour préchauffer l'eau chaude sanitaire et les locataires peuvent profiter aussi d'une cour intérieure paysagée de 160 m².



« Quand nous avons visité ce logement, j'ai eu les larmes aux yeux. C'est pour nous une opportunité inattendue ! La résidence est toute neuve, le quartier est magnifique et on a la chance de compter sur une gardienne géniale. »

M^{me} Lanzara

« Nous sommes une famille recomposée avec 4 enfants et nous habitons avant dans un petit logement. Aujourd'hui, nous sommes très heureux et en plus nous restons dans le 12^e, un arrondissement que nous aimons ! »

M. et M^{me} Le Parc Rivera



2 nouveaux bâtiments Haute Qualité Écologique dans le 20^e

Le cabinet arvp-architecture a remporté le concours lancé par la RIVP pour la construction des nouveaux logements des rues Louis-Lumières et Serpollet.

83 nouveaux logements travaillés avec soin et répondant aux enjeux environnementaux verront ainsi le jour au sein du vaste programme de rénovation du quartier Python-Duvernois.

Crèches et logements rue de l'Évangile (18^e)

En qualité de maître d'ouvrage, la RIVP a réalisé un immeuble comprenant **2 crèches municipales de 68 places chacune et 25 logements**. Certification NF Habitat HQE, choix de matériaux biosourcés avec notamment une structure en bois, 440 m² de pleine terre arborée et 665 m² de toitures végétalisées... Rien n'est laissé au hasard pour le bien-être des enfants et des familles !



BAS CARBONE

Des innovations au service des économies d'énergie et de la réduction des charges

Thermostats intelligents et boîtiers économies d'énergie

Dans le cadre de sa stratégie bas carbone, la RIVP a équipé deux résidences du 19^e arrondissement de solutions de thermostats qui s'adaptent, grâce à l'intelligence artificielle, au comportement du locataire (présence, absence), au bâtiment et à la météo. Résultat : un confort d'occupation optimal et des consommations d'énergie en baisse.

Par ailleurs, **en partenariat avec la société Voltalis, la RIVP a équipé 1 300 locataires d'un boîtier relié au tableau électrique**, permettant de piloter et de maîtriser la consommation des radiateurs et des ballons d'eau chaude électriques. Un gain de 15% de consommation d'énergie est attendu.



Récupération de chaleur pour nos chaudières !



Lorsqu'ils fonctionnent, les serveurs informatiques émettent de la chaleur qui est d'ordinaire perdue. La RIVP a décidé d'utiliser cette énergie gratuite pour préchauffer l'eau d'une résidence de 63 logements à Montreuil.

Grâce à ces 5 « chaudières numériques », il est désormais possible de valoriser un déchet (cette chaleur perdue appelée « chaleur fatale ») en ressource, puisque 90 % de l'énergie générée par les serveurs est récupérée pour chauffer gratuitement

et de façon écologique le réseau d'eau chaude de l'immeuble. Cette « récupération vertueuse » permet aussi de réduire de 78 % l'empreinte carbone du fonctionnement des serveurs.

Ce nouveau projet va dans le sens de la neutralité carbone visée pour 2050 et entraînera une baisse des charges locatives.



« Face aux dérèglements climatiques, la RIVP a un rôle majeur à jouer et sa mission sociale est aussi une mission environnementale forte. »

David Belliard
Président de la RIVP

LE MONDE CHANGE

Quand les transitions urbaines deviennent concrètes

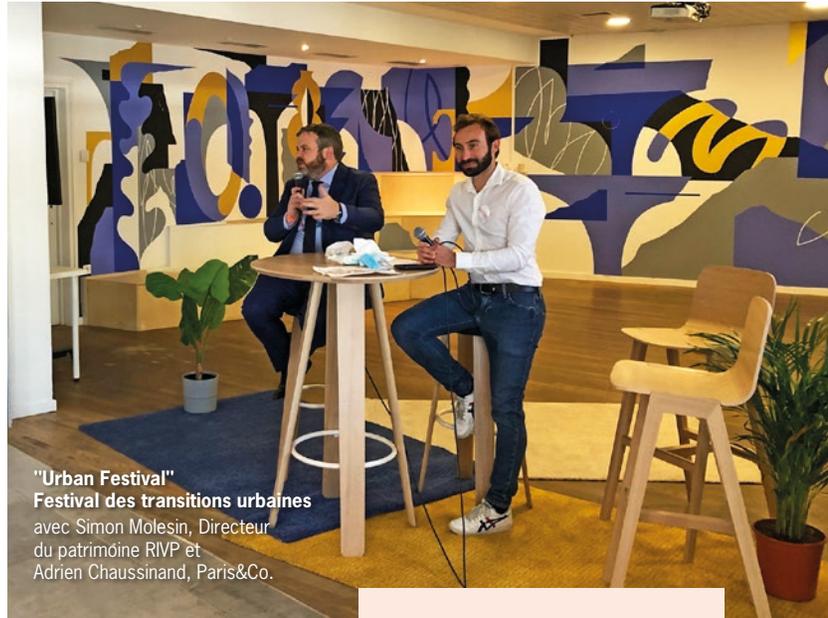
La ville évolue, nos usages aussi, et la RIVP mène depuis de nombreuses années des réflexions sur la meilleure façon de vivre la ville, pour tous. Les premières applications voient le jour !

D'un côté, la RIVP dispose d'un patrimoine immobilier conséquent. De l'autre, des milliers de startups innovantes ont des solutions pour répondre aux défis d'aujourd'hui – écologie, mobilité, économie circulaire, logistique au cœur des villes... Le trait d'union pour concrétiser ces projets de **transitions urbaines** s'appelle **Paris&Co**, partenaire de longue date de la RIVP. Adrien Chaussinand, responsable du pôle Ville Durable chez Paris&Co, nous explique concrètement comment se mettent en place ces opérations d'un genre nouveau.

« Nous commençons par définir tout le potentiel qui pourrait être exploré : les toitures, les pieds d'immeubles, les parties communes, les parkings, les façades... Et nous imaginons, avec la communauté d'innovateurs que nous accompagnons, ce que nous pourrions apporter : des panneaux solaires, de la végétalisation, une miellerie, un fablab... »

Des parkings réinventés

Une trentaine de parkings appartenant à la RIVP ne sont plus exploités. C'est ainsi qu'a germé, entre la RIVP et Paris&Co, l'idée d'un appel à



"Urban Festival"
Festival des transitions urbaines
avec Simon Molesin, Directeur
du patrimoine RIVP et
Adrien Chaussinand, Paris&Co.

candidatures pour déterminer le meilleur nouvel usage de ces espaces vacants. « Une dizaine de projets ont été présélectionnés fin novembre, et l'objectif est de mettre en place les projets lauréats au printemps 2022 » précise Adrien Chaussinand.

Une journée pour découvrir les transitions urbaines

L'**Urban Fest**, qui s'est déroulé le 24 septembre dernier, a permis de démocratiser et de concrétiser toutes ces idées de transitions urbaines : comment imaginer l'immobilier de demain, se déplacer en ville, agir au niveau social, favoriser le réemploi de matériaux, gérer les déchets... Une journée riche, festive et créative, dont la RIVP était partenaire.

PARIS&CO

Paris&Co en deux mots

Plus grand réseau d'incubateurs en Europe, Paris&Co s'est fixé pour missions d'accélérer le développement de jeunes entreprises (500 startups par an), de faciliter l'expérimentation urbaine et de stimuler et diffuser l'innovation, notamment au travers d'évènements.

INTERGÉNÉRATIONNEL

Créer du lien, c'est important !

Qu'il s'agisse de rapprocher les générations ou de faire participer les locataires à la création de leur futur quartier, la RIVP s'engage et agit.



Les « Voisins du cœur » rapprochent Seniors et Jeunes

La RIVP a noué un partenariat avec l'association Le Pari Solidaire spécialisée dans les projets de liens intergénérationnels.

Se déroulant dans le 12^e arrondissement et concernant 620 ménages parmi lesquels de nombreux seniors, cette première expérimentation permet à 2 jeunes de s'engager en contrepartie de la location d'un logement vacant, à effectuer 5 heures de missions hebdomadaires à destination des locataires de plus de 60 ans.

Visites de courtoisie, balades, appels de convivialité, sorties, aides ponctuelles, petit bricolage, aide à l'informatique... Les locataires pourront bénéficier d'un accompagnement régulier ou de petits coups de pouce en fonction de la disponibilité des jeunes.

• **Gaël**
 • « J'aime beaucoup tisser des liens avec de nouvelles personnes au travers d'activités diverses. Je vous dis à bientôt dans l'immeuble. »

• **Pierre-Yves**
 • « Passionné de sports, des cultures du monde, dynamique, altruiste, dévoué, j'aime ce qui amène à la cohésion et le partage d'expériences de vie. »

Concertation lancée pour le projet Porte de Vanves

Une journée portes ouvertes a été organisée le 23 juin pour accueillir les habitants de la Porte de Vanves, présenter le vaste projet de réhabilitation et répondre à leurs questions, en présence de la maire du 14^e arrondissement, Carine Petit, et des équipes de la RIVP.

Cette opération mixte, qui vise à apporter plus de confort dans les logements et offrir un cadre de vie plus agréable et plus sécurisé, suscite de nombreuses questions – calendrier, impact des travaux, étapes du relogement... – qui ont pu être abordées lors d'une réunion en pied d'immeuble le 13 septembre et d'un atelier de concertation le 21 octobre.



Y assistaient des habitants, des membres de l'amicale et la représentante rattachée à la CLCV (Association nationale des consommateurs et usagers). L'enquête sociale, qui vient d'être finalisée, permettra de proposer un relogement répondant le mieux possible aux besoins des locataires.

Le projet en chiffres

- 5 bâtiments
- 241 logements réhabilités
- 172 nouveaux logements créés

ENSEMBLE, C'EST TOUT !

Plus de lien grâce à la création

Se rassembler autour d'un projet, créer ensemble, partager une passion : autant de façons de créer des liens, que la RIVP soutient et encourage.

Une fresque imaginée avec les enfants des locataires

« Ne laisse pas découdre tes songes, Ni réduire ton regard, Jeunesse entends-moi, Tu ne rêves pas en vain » : c'est sur la base de ce texte d'Andrée Chedid qu'une fresque vient de voir le jour, fruit de la collaboration entre l'artiste Juliana Dorso, l'association *Hypermur* et plusieurs enfants et adolescents des locataires de la RIVP.

Cette œuvre de street-art vient joyeusement habiller l'un des murs de la résidence rue du Château-des-Rentiers (13^e arrondissement) et illustre la volonté de la RIVP

d'améliorer le cadre de vie, de favoriser le lien social, la solidarité et d'encourager les projets entre les locataires – ceux de la résidence, réunis en amicale, sont particulièrement actifs.



« La RIVP a souhaité associer l'amicale et les locataires à ce projet artistique. Il entre en résonance avec le projet mené par la même artiste au collège situé en face et il nous semblait intéressant de faire le lien en associant les jeunes locataires à la création de cette œuvre. Les jeunes de nos immeubles ont réalisé un travail, en collaboration avec l'artiste, sur les émotions et l'œuvre finale intègre des dessins de locataires. Ce projet a permis de créer du lien entre les participants et les passants mais aussi d'apporter un autre regard sur un espace public qu'ils fréquentent, qu'ils traversent tous les jours. »

Christine Petit,
présidente de l'amicale

Une association qui tricote des liens !



On ne compte plus les bienfaits du tricot : il fait travailler la mémoire, réduit le stress, apporte rapidement la satisfaction d'avoir créé une pièce unique... Et réalisé entre amateurs ou professionnels, il permet aussi de nouer des liens.

La RIVP a offert des cours de tricot à 25 locataires, hommes et femmes de tous âges, vivant seuls, pour venir découvrir ou se perfectionner, auprès de la boutique-atelier *Le Fil à la Main*, 72 boulevard Mortier (20^e arrondissement). Comme l'explique Fabienne Boutier, responsable du développement social urbain à la direction territoriale Nord, « Ils mènent un formidable travail et accompagnent aussi des publics très fragilisés. Ils interviennent par exemple pour l'Institut Curie, se rendent dans les prisons pour femmes et accueillent aussi les jeunes homosexuels aidés par l'association *Le Refuge* ». L'opération a connu un grand succès !

« Cela m'a permis de stimuler toute ma créativité et ça m'a plu tout de suite ! Et puis, il y'a toujours quelque chose à manger et des histoires à raconter ou à entendre. »

Teddy, locataire



DOSSIER

La bonne aide au bon moment

À chaque étape de votre vie au sein de votre logement, la RIVP vous accompagne et vous informe sur les aides que vous pouvez solliciter en fonction de votre situation, de votre profil ou des difficultés que vous pouvez rencontrer.

Vous aider à emménager

- Le **Fonds de solidarité pour le logement (FSL)** peut participer au paiement du dépôt de garantie ainsi qu'aux frais d'installation.
- **Action Logement** peut avancer pour vous le versement de ce dépôt de garantie, sous la forme d'un prêt à taux zéro que vous pourrez rembourser plus tard : c'est l'Avance Loca-Pass.
- La **Caisse d'allocations familiales (Caf)** peut vous verser une **prime déménagement** sous conditions.
- **Action Logement** peut vous aider lorsque vous changez de logement pour des raisons de mobilité professionnelle, avec une subvention et un prêt à taux préférentiel : c'est l'Aide Mobili-Pass.



BESOIN D'AIDE ?

Faites le point sur votre situation et vos éventuelles difficultés en contactant la RIVP.

Nous vous accompagnerons et vous dirigerons vers les organismes compétents.



Équiper votre logement

- Délivrée par la Caf en fonction de vos conditions de ressources et de votre situation, vous pouvez obtenir une aide pour **acheter votre équipement ménager** (cuisinière, réfrigérateur, lave-linge...) et **vos meubles de première nécessité** (litterie, table, chaises, meubles de rangement...).
- Vous pouvez également accéder à un **équipement et du mobilier neufs** à prix très réduit auprès de la Banque solidaire de l'équipement (BSE), un service créé par Emmaüs Défi. Pour ce faire, il est indispensable d'être orienté par un travailleur social partenaire.

Régler votre loyer et vos charges

- Une **Aide personnelle au logement** (APL, ALF ou ALS) peut vous être octroyée chaque mois par la Caf, calculée en fonction de divers critères.
- Pour vous aider à **régler vos dépenses d'énergie** (électricité, gaz) et **d'eau**, vous pouvez bénéficier du **Chèque Énergie**, délivré par l'administration fiscale (aucune démarche à faire).
- À Paris, 17 **Centres d'action sociale** (voir page 11) peuvent vous accueillir et **faire le point sur votre situation afin de déterminer les aides auxquelles vous avez droit**. En banlieue, vous pouvez contacter les CCAS (Centre communal d'action sociale).

Focus

LES AIDES PARISIENNES

- **3 types d'aides (Paris Logement Familles, Paris Logement Familles Monoparentales, Paris Logement)** sont attribuées sous condition d'antériorité de vie à Paris, de ressources et de taux d'effort.
- **L'aide Paris Énergie Famille** permet de régler une partie des charges d'électricité et de gaz.



« Si nous pouvons rapidement cerner les difficultés et analyser sereinement la situation, une solution sera trouvée plus facilement. En coopérant avec le locataire le plus tôt possible, nous serons en mesure de l'orienter vers le bon interlocuteur ou le bon dispositif »

Sandrine Senechal
Chargée de clientèle



Un site pour tout savoir sur vos droits et vos aides

Découvrez les prestations auxquelles vous avez droit. Santé, famille, logement, retraite, solidarité, emploi, tout est réuni pour plus de simplicité.

Rendez-vous sur mesdroitssociaux.gouv.fr/



accueil/
ou scannez
ce QR code.

Aider les familles

- Les familles qui ont mis au monde des jumeaux, des triplés, etc. ou ont adopté au moins 2 enfants peuvent recevoir par la Caf une **allocation de naissance ou adoption multiple**.
- Destiné aux familles ayant au moins 3 enfants ou 1 enfant handicapé à charge fiscale, le **Pass Paris Famille** permet de bénéficier de tarifs préférentiels pour accéder à certains équipements ou services municipaux et offre la gratuité pour les piscines municipales.
- Pour participer aux dépenses liées aux enfants, **Paris forfait familles** est une **aide annuelle** calculée selon divers critères.
- L'un de vos enfants est handicapé ? En contactant la Caf, vous pouvez bénéficier de l'**Allocation de soutien aux parents d'enfants handicapés**.

Faire face à une difficulté financière

- En cas de rupture de ressources, il faut rapidement **contacter la Caf**, qui vous aidera à faire si besoin une **demande de RSA**, pourra vous verser une **aide de secours d'urgence** et prendre en charge le **paiement des frais alimentaires** pour les enfants.
- Le **FSL** peut participer au paiement d'une dette de loyer et/ou de charges, d'une facture d'eau ou de l'assurance habitation.
- La **garantie Visale**, si vous l'avez souscrite (www.visale.fr), garantit le paiement de votre loyer et des charges locatives en cas de défaillance de paiement.
- Le **service social** de proximité peut être sollicité. Gratuit, confidentiel, il permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé afin d'identifier et de rechercher des solutions adaptées.

VOUS N'ÊTES PAS SEULS

En 2020, la RIVP a traité **5735 dossiers de demande d'aide** et a accordé **1516 plans de règlement d'apurement** (échelonnement de la dette). 255 foyers ont bénéficié d'une aide financière par le FSL.

- Dès 2022, la RIVP proposera des **sessions d'information** à ses locataires pour les aider à bien gérer leur budget.

Pour plus d'INFOS sur toutes ces aides :

- www.paris.fr
- www.caf.fr
- www.actionlogement.fr
- www.bse.emmaus-defi.org

Ces dispositifs sont soumis à des conditions d'attributions précises et les montants des aides sont susceptibles d'évoluer en fonction de vos ressources.

INTERVIEW

« **En cas de changement de situation, deux réflexes : communiquer et ne pas attendre !** »

Nathalie Marivoet, directrice des politiques sociales à la RIVP, rappelle l'importance d'agir vite pour trouver la meilleure solution et éviter une dégradation de la situation.

« Dès que vous avez besoin d'aide ou d'information, il faut prendre contact avec le bailleur et les travailleurs sociaux qui pourront vous conseiller et vous orienter. Les services sociaux de la RIVP travaillent en lien étroit avec les partenaires des collectivités, de la Caf, des services départementaux et de l'État. Il ne faut pas hésiter et surtout, ne pas attendre. Suite au Covid-19, la RIVP a pris de nouvelles mesures pour adapter des solutions, en plus des aides habituelles (prime exceptionnelle de la Caf et aides élargies de la part du FSL). »



OPTIMISATION

L'occupation temporaire : le plein d'idées pour des locaux vides

Donner une fonction et une utilité à des locaux temporairement vacants permet d'accueillir des publics en très grande difficulté et de développer des initiatives... La RIVP soutient cette démarche en signant la charte qui lui est associée et compte déjà plusieurs exemples d'occupations temporaires ou transitoires réussies.

Pourquoi des locaux vides ?

Plusieurs raisons expliquent que des locaux puissent être temporairement vacants. Lors d'un chantier, les phases d'étude, de procédure, de concertation, laissent des surfaces vides pendant plusieurs mois, voire années. La crise sanitaire a elle aussi des répercussions sur l'occupation des locaux d'activité. Ces espaces peuvent donc, pendant une durée limitée, être dédiés à une tout autre activité, solidaire, sociale, culturelle, festive, plutôt que de demeurer vides. C'est aussi le moyen, pour des structures financièrement fragiles, de trouver des locaux adaptés à leur activité.

Une charte pour bien encadrer les projets

Déjà signataire d'une première charte en 2019, la RIVP vient de signer, aux côtés de la Ville de Paris, la charte pour les projets d'occupation temporaire, qui définit avec précision les engagements et règles que doivent respecter chacune des parties avant, pendant et après l'occupation, sous la forme de 16 principes. Découvrez juste après 3 exemples récents d'optimisation de nos parkings.

Accueillir des femmes isolées

Rue Guyton-de-Morveau (13^e arrondissement), un chantier de résidence étudiante est en attente de démarrage. L'association *Coallia* a pu y installer un centre d'hébergement d'urgence de 130 places pour femmes isolées. Grâce à ces locaux vacants, des femmes trouvent immédiatement un abri sûr et un accompagnement (aide et reconnaissance des traumatismes, démarches sociales, information sur les droits...). L'association travaille ensuite sur la sortie de cette situation (accès à un parcours de soins, à un logement...) et organise un suivi individualisé.

Créateurs, artisans et acteurs sociaux réunis

Dans un bâtiment vacant du 14^e arrondissement appartenant à la RIVP, un autre projet d'occupation temporaire a vu le jour porté par *Plateau Urbain* avec le soutien de la Ville de Paris. 66 artistes, associations et artisans ont pu investir les lieux en bénéficiant d'une indemnité



d'occupation très faible (19 €/m²/mois). Une palette de talents est réunie sous un même toit : plasticiens, photographes, illustrateurs, céramistes, artistes de spectacle vivant, musiciens, créateurs, designers, médias culturels, artisans de l'économie circulaire (réemploi et upcycling)... On y trouve également une friperie solidaire, une distribution alimentaire et de produits de première nécessité hebdomadaire destinée aux étudiants et des associations qui œuvrent pour l'action sociale de proximité et le soutien aux plus précaires.

Un centre d'hébergement d'urgence en attendant la démolition d'un immeuble

Suite à un décalage de phasage d'un chantier, la démolition d'un immeuble prévue en 2020 est repoussée à 2022. Ses locataires ayant été relogés

ailleurs, l'immeuble était donc voué à rester vide durant 2 ans. La RIVP et la mairie du 20^e arrondissement ont réfléchi à un projet d'occupation temporaire de l'édifice et ont conclu une convention avec l'association *Aurore* pour en faire centre d'hébergement d'urgence. Après quelques travaux d'aménagement, 24 familles ont ainsi pu être accueillies et bénéficient désormais d'un hébergement temporaire et d'un accompagnement social.

Ces exemples d'occupation temporaire montrent à quel point ces projets peuvent être utiles, socialement et économiquement, peuvent valoriser un quartier, en renforcer l'attractivité et, par ces diverses expérimentations, contribuer à penser la ville autrement.



APPEL À CANDIDATURE

Foncier disponible à Paris, réinventer les usages des parkings de la RIVP !

Avec 35 000 places de parkings disponibles sur tout Paris, la RIVP est confrontée au problème de la vacance, notamment du fait d'une tendance à la réduction de la possession de véhicules particuliers dans les grandes villes.

Consciente du potentiel de ces espaces, la RIVP expérimente et développe déjà depuis plusieurs années diverses alternatives comme le stationnement temporaire ou bien la transformation de places en local à vélos sécurisé afin de privilégier les mobilités douces.

L'objectif :

Optimiser environ 9 000 m² inutilisés en imaginant de nouveaux usages, en cohérence avec les mutations urbaines et écologiques actuelles.

Appel à innovation

Les entreprises ayant développé un produit ou un service déployable dans un parking sur les thématiques suivantes ont pu présenter leur proposition.

- **Économie circulaire** : réemploi et réparations...
- **Environnement** : agriculture urbaine, compostage, activités mellifères...
- **Logistique** : livraison du dernier kilomètre, stockage, hub logistique...
- **Mobilité** : solutions pour développer les mobilités douces, auto-partage, abri vélo...
- **Services** : sport & divertissement, loisirs, Fab Lab, Repair Lab, ...
- **Art** : exposition temporaire, salle d'immersion...



« Nous réfléchissons à une évolution des usages de ces espaces vacants et les actions déjà mises en œuvre et à venir font partie intégrante de notre stratégie d'économie circulaire. Aussi, cela vise à répondre aux enjeux de la ville de demain (végétalisation, logistique du dernier kilomètre, réemploi etc.) et à apporter aux habitants des services dans leur quartier. »

Mehdi Chaabane

Responsable de la cellule innovation à la RIVP

CALENDRIER

28 septembre & 5 octobre :

Journées portes ouvertes dans quelques parkings.

15 octobre 2021 :

Clôture de candidature. Analyse et sélection des projets.

Semaine du 22 novembre :

Démo-Day pour les entreprises short-listées.

AUTONOMIE

Une boîte à clés, pour qui ? pour quoi ?

Pour permettre le maintien à domicile de nos locataires fragiles dans de bonnes conditions, la RIVP installe des boîtes à clés à proximité des portes de logements. Grâce à ce système, vos clés sont accessibles uniquement aux personnes qui vous rendent visite ou viennent faire vos soins. Cela vous évite ainsi de vous déplacer pour leur ouvrir ou les raccompagner.

Plus d'informations sur le flyer disponible chez votre gardien !



SOUTIEN

Success story du budget participatif

En 2017, la RIVP a expérimenté la mise en place d'un budget participatif pour les résidents de 10 groupes d'immeubles. Face au succès et à l'enthousiasme des locataires, la RIVP a décidé de reconduire le projet chaque année. Au total, sur ces trois premières éditions, 77 projets ont été retenus et un grand nombre d'entre eux ont déjà été réalisés !



En 2021, 122 000€ vont être consacrés pour financer les projets sélectionnés :

- **Chapelle international** - Paris 18^e - 28 976 €
 - Pied d'immeuble numérique
 - Sport pour Elles
 - Jardinières partagées sur terrasse 5^e étage
- **Italie** - Paris 13^e - 18 126 €
 - Kits éco-énergie
 - Lutte contre incivilités
 - Fresque à l'entrée du 129 bd Masséna
 - Pied d'immeuble numérique
- **Rue Petit** - Paris 19^e - 21 241 €
 - Lutte contre les incivilités
 - Création d'un espace de détente et convivialité
 - Jardin partagé
 - Création d'un espace vélos extérieur
- **Scotto-Reverdy** - Paris 19^e - 23 580 €
 - Embellissement du jardin Résidences Reverdy
 - Jardin partagé - Résidences Scotto
 - Chantier participatif : embellissement des grilles
 - Lutte contre les incivilités : propreté et gestion des déchets

.....

Acteur de votre cadre de vie !

Le budget participatif vous permet de vous impliquer dans la vie de votre immeuble. Vous pouvez proposer des idées, seul ou en groupe, soutenir les projets de vos voisins et voter pour ceux que vous préférez. Les projets qui auront rassemblé le plus de votes seront réalisés par vous avec l'appui de la RIVP et d'associations locales.

.....



**« J'AI OUBLIÉ UNE BOUGIE,
J'AI VU MON APPARTEMENT
BRÛLER, J'AI TOUT PERDU... »**

Entre 2019 et 2020, 50 logements RIVP sont partis en fumée.

RIVP

